

Le Syndicat Pénitentiaire des surveillants, (SPS-CEA) tient à saluer officiellement l'intervention exemplaire réalisée par les agents du PREJ Marseille (Pôle Extractions Judiciaires Marseille) ce jour, le 29 janvier 2026.

Alors qu'ils circulaient dans le cadre d'une mission professionnelle, des agents du PREJ ont été confrontés à une scène d'accident de la circulation particulièrement grave : deux véhicules accidentés, dont un retourné sur le toit, des témoins en état de panique, une situation générale désorganisée et dangereuse. À proximité immédiate des lieux, un individu impliqué dans l'accident tentait de quitter les lieux à pied, ce qui a créé une rixe entre deux individus sur la voie ferrée. Cette situation exposait ces personnes à un risque mortel imminent. Face à cette situation critique, les agents ont immédiatement : **Sécurisé leur positionnement afin de prévenir tout sur-accident, évalué le danger en quelques secondes, intercepté l'individu en fuite et contraint le second individu à quitter les rails du chemin de fer, quelques instants seulement avant le passage d'un train circulant à très vive allure. Il est indéniable que leur intervention a permis d'éviter une tragédie.**

Les agents ont ensuite maîtrisé l'individu, alerté les services compétents, sécurisé la zone et transmis les informations pertinentes aux équipes de secours et aux forces de l'ordre jusqu'à leur prise en charge complète. Cette intervention a été menée avec calme, maîtrise et discernement. Cet événement met en lumière une réalité souvent sous-estimée, le personnel pénitentiaire est composé de professionnels de la sécurité hautement qualifiés, capables d'initiative et d'action efficace face à des situations imprévues. Leur réactivité, leur courage et leur sens des responsabilités ont permis de prévenir un incident grave.



- Le SPS-CEA félicite solennellement les agents concernés pour leur conduite exemplaire. Mais les félicitations ne suffisent pas.
- Le SPS-CEA demande l'attribution d'un Témoignage Officiel de Satisfaction (TOS) minimum pour chacun des agents impliqués. Reconnaître l'engagement des personnels, c'est aussi valoriser l'image de l'administration pénitentiaire et encourager l'excellence professionnelle. Quand des agents sauvent potentiellement une vie, la reconnaissance ne doit pas être symbolique, elle doit être officielle. Le SPS-CEA restera attentif aux suites données à cette demande